L’agrément d’Allah passe par l’agrément des parents, et Sa colère passe par la colère des parents.

Abdullah ibn 'Amr (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Prophète (sur la paix et le salut) a dit : « L’agrément d’Allah passe par l’agrément des parents, et Sa colère passe par la colère des parents.»

[Bon car renforcé par d'autres chaînes de rapporteurs] [Rapporté par At-Tirmidhî]

Dans ce hadith le Prophète (sur lui la paix et le salut) explique que l'agrément d'Allah, Exalté soit-Il, est conditionné par l’agrément des parents, et Sa colère par la colère des parents. Ainsi, celui qui satisfait ses parents aura satisfait Allah, Exalté soit-Il, et celui qui les met en colère aura mis Allah, Exalté soit-Il, en colère.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/5361